

- 1 Du parking **P** de la cave coopérative des Vignerons Libres , traverser l'avenue Jean-Jaurès et descendre des escaliers. Partir à droite sur l'ancienne voie ferrée, dépasser la médiathèque et traverser la rue. Continuer tout droit et à la D14, emprunter à droite le trottoir. Longer la D14 sur environ 350 m.
- 2 Traverser la D14 et poursuivre à gauche dans la rue de l'Aniel. Après les maisons, poursuivre sur le chemin agricole  panorama à droite sur la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers). A la route, tourner à gauche puis à droite dans l'allée menant au château de Perdiguiet . Face au château , virer à gauche et rejoindre une piste après la pinède. Partir à droite le long du parc du château (agroforesterie) et du vignoble.

- 3 Tourner à gauche (bien suivre le balisage) et suivre un sentier surplombant le fleuve Orb  afin de passer sous le pont de l'ancienne voie ferrée  structure métallique  (Δ), passage glissant). Suivre le sentier qui serpente le long de la ripisylve sur 200 m.

- 4 Virer à gauche le long d'un ruisseau, cheminer le long de vignes jusqu'à la route. Partir à droite : prudence. Marcher 250m et emprunter à droite la rue «chemin de la Barque». Au bout aller à gauche et avancer sur 50m.

- 4 Descendre dans un sentier contournant des parcelles agricoles et suivre le sentier (bien suivre le balisage) qui remonte le long de l'Orb sur environ 850 m  panorama sur le massif du Caroux et les Avant-Monts). Tourner à gauche dans le vignoble et, au bout, monter à gauche sur une piste. Partir en face jusqu'au niveau d'un domaine viticole  caveau (Chapelle de Novilis). Tourner à droite et suivre à droite la D39 sur 60 m (Δ).

- 5 Partir à gauche dans le chemin de la Garrigue. Faire environ 650 m et remonter jusqu'à un croisement (Δ, traversée de route). Partir en face sur le chemin d'accès au vignoble. La piste s'élève et offre un panorama  sur les Avant-Monts et les villages de la vallée de l'Orb, Béziers et son centre-ville.

dans le dos. Après un mazet en ruine, rejoindre une route. Poursuivre en face sur la route. Après un virage, elle amorce une descente.

Au niveau du château de Rouvignac , virer à droite sur un sentier. Au bout, longer le champ puis rejoindre une piste. Continuer jusqu'à une route. Marcher à gauche le long de la route sur 30 m puis traverser (Δ), et emprunter la piste en face. Marcher 100 m, puis virer à gauche sur le sentier sous une ligne électrique. Longer à nouveau la route à droite sur 120 m.

Monter la route à droite en ignorant les départs de pistes. Passer devant la chapelle de N.-D.-de-la-Providence  puis descendre le long de la voie romaine  traces du passage de charrettes). Prendre à gauche la piste et, au carrefour, poursuivre en face. Marcher environ 400 m, puis tourner à droite pour rejoindre une voie verte. Continuer à gauche en direction de Maraussan. Au rond-point, suivre en face le cheminement piéton, puis remonter à droite par les escaliers vers la cave coopérative.



Partez sur les traces des Vignerons Libres de Maraussan et d'une histoire viticole riche avec, en 1901, la création de la première cave coopérative de France. Le cheminement vous mènera le long du château de Perdiguiet et du fleuve Orb avant une immersion dans le vignoble offrant de superbes vues.  
> Circuit non praticable en cas de crue de l'Orb.



- ◆ Maraussan, à 8 km au nord-ouest de Béziers par les D 612 et D 14.
- ◆ **P** (GPS : N 43°21'58.4" – E 3°9'17.6") Parking de la cave coopérative.
- ◆ Sur le territoire des communes de : Maraussan, Cazouls-lès-Béziers.

## RECOMMANDATIONS



- Respecter les propriétés privées entre les points 3 et 5.
- Prudence lors des traversées de route (D14 en particulier).
- Respecter le travail des vignerons, ne pas grappiller.
- Rester sur les chemins balisés. Bien suivre le balisage.
- Prévoir une réserve d'eau suffisante et se protéger du soleil, prévoir des chaussures de marche adaptées à la randonnée.
- En période de chasse, rester vigilant et respecter les panneaux indiquant les chasses en cours : pour tous renseignements, contacter la FDC34 : 04 67 42 41 55, contact@fdc34.com, fdc34.com.

## INFOS

- ◆ Office de tourisme La Domitienne, 04 67 32 88 77, [www.tourismeendomitienne.com](http://www.tourismeendomitienne.com)
- ◆ Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault 04 67 67 41 15, [www.ffrandonnee34.fr](http://www.ffrandonnee34.fr)



Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. L'usage d'un logo est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Conception : CDORP34, Nicolas Vincent Éditions / Textes et photos : CDORP34, Myriam Roussel, OT La Domitienne / Impression : 2022

# Sur les traces des Vignerons Libres

Maraussan

Fiche

ENORANDO



L'entour  Hérault   
1901 - 1905

12 km

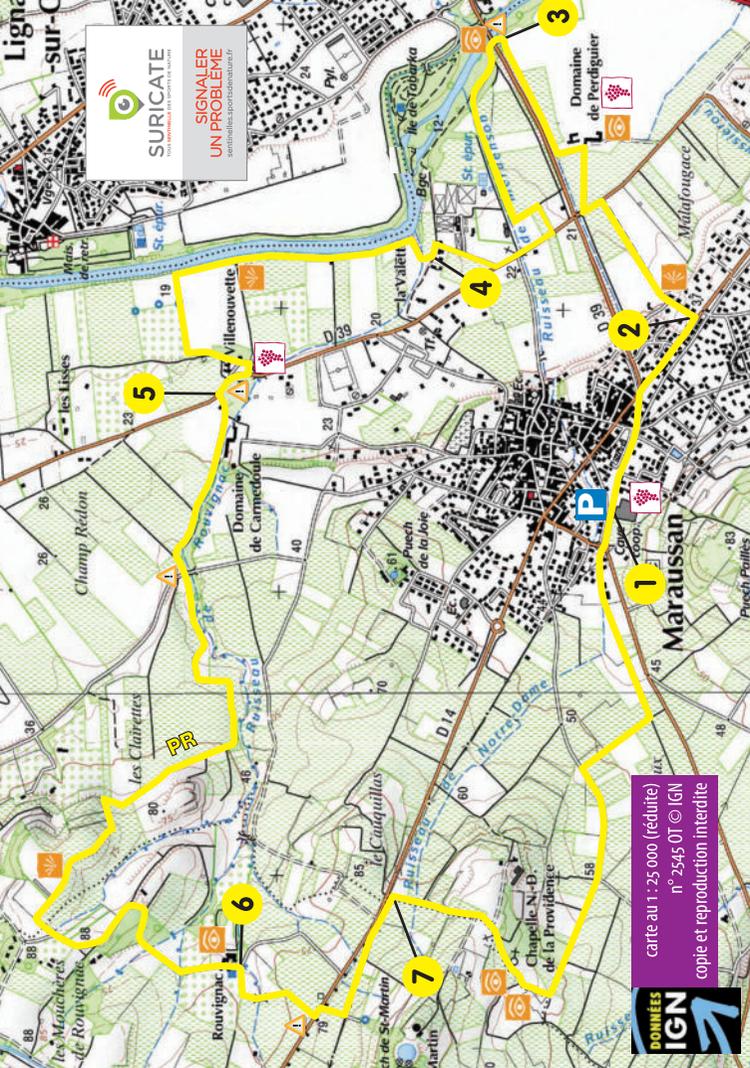
3 h

facile



LES VIGNERONS LIBRES





**LÉGENDE DE LA CARTE**

- Tracé de l'itinéraire
- Repères chiffrés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue
- Cave et domaine

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

**CODE DE BALISAGE**



**AUTRES RECOMMANDATIONS :**

- > Circuit non praticable en cas de crue de l'Orb
- > Prudence lors des traversées de routes, en particulier la D 14 et D 39
- > **Numéro de secours : 112**

carte au 1:25 000 (réduite)  
n° 2545 01 © IGN  
copie et reproduction interdite



**« TOUS POUR CHACUN, CHACUN POUR TOUS »**

Telle est la devise des Vignerons Libres, nom de la première cave coopérative de France créée à Maraussan en 1901 et construite en 1905, en seulement quatre mois. Jean Jaurès, intéressé par l'expérience de coopération de Maraussan, leur rend visite le 1<sup>er</sup> mai 1905. Ému par sa visite, il fait paraître dans *l'Humanité* un long éditorial où il fait part de sa joie de voir tant d'œuvres fortes d'organisations sociales. Le fonctionnement de la cave acquiert une telle notoriété que le Ministère de l'Agriculture leur demande le graphique de leur organisation avec tous les chiffres comptables afin de le diffuser sur tout le territoire.

Plus récemment, la fusion de sept caves environnantes en 1995 a donné une nouvelle entité : « Les Vignerons du Pays d'Ensérune » qui s'étend actuellement sur 3 000 hectares sur ce magnifique territoire. À chaque époque, ils ont su faire preuve de courage et d'ambition pour créer de nouveaux modèles économiques tout en conservant et développant les valeurs de travail et solidarité. Depuis les années 2000, ils s'engagent dans différentes démarches environnementales en faveur de la protection de la faune et la flore locale. Plus récemment, ils certifient leur vignoble au label Bio et HVE (Haute Valeur Environnementale). La large gamme de vins, fréquemment médaillée dans les plus grands concours, allie tradition et innovation.



**LE CHÂTEAU DE PERDIGUIER**

Peu après son édification en 1280, la Bastide d'En Auger, ancien nom du domaine, est acquise en 1291 par le roi de France Philippe IV Le Bel. La propriété demeure domaine royal sous le règne de sept rois de France, de 1291 à 1375. En 1375, Jean de Perdiguer, trésorier général de Charles V de France en Languedoc, reçoit du roi les « fiefs de Maraussan et Villenouvette », dont fait partie la bastide. Jean Perdiguer fut assassiné le 25 octobre 1379 après une venue sur Montpellier afin de lever un impôt extraordinaire. Probablement pour avoir entrepris l'extension de l'édifice qui deviendra château, Jean de Perdiguer a marqué de son empreinte le domaine qui porte encore aujourd'hui son nom. Menacé à la fin des années 60, le château de Perdiguer est mis sous protection grâce à son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques et il est finalement racheté par la famille Feracci qui décide de planter des vignes et qui, depuis trois générations, restaure cet édifice.

**CHAPELLE N.-D.-DE-LA-PROVIDENCE**

Sur un terrain inculte donné par le seigneur de Maureilhan en 1685, le frère Armand, de l'ordre de Saint-Paul et de Saint-Antoine, obtient l'autorisation du vicaire général de Béziers d'y construire un lieu de culte. Le frère Armand va passer trois années à édifier un ermitage avec sa chapelle qui sera inaugurée par le curé de Maraussan en 1688. C'est certainement à cette occasion qu'elle fut dédiée à Notre-Dame de-la-Providence. Après la mort du frère Armand en 1705, quatre autres ermites continueront à occuper le site.



**À DÉGUSTER**

- ◆ **Cave Coopérative de Maraussan**, 04 67 93 89 21, <https://www.vignerons-enserune.fr/>, dégustation et vente au :  
- Comptoir de Cazouls-lès-Béziers, 04 67 93 89 21  
- Comptoir de Nissan-lez-Enserune, 04 67 37 00 31  
Du mardi au jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h, vendredi et samedi jusqu'à 19 h. En juillet-août : lundi après-midi : 15 h - 19 h et du mardi au samedi 9 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 19 h.
- ◆ **Domaine de Perdiguer**, 04 67 90 37 44, [www.domaineperdiguer.com](http://www.domaineperdiguer.com). Le caveau de dégustation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h de octobre à avril et lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 de mai à septembre. Fermé le dimanche.
- ◆ **Chapelle de Novilis**, 06 74 74 38 42, [www.chapelledenovilis.com](http://www.chapelledenovilis.com), visite et dégustation de juillet à mi-septembre, du lundi au samedi de 14 h à 18 h. Hors saison, le vendredi de 14 h à 18 h. Fermé dimanche et jours fériés.
- ◆ **Domaine Les Terres d'Armelle**, 06 08 89 98 49, [www.les terresdarmelle.fr](http://www.les terresdarmelle.fr), visite et dégustation sur rendez-vous.

**À VOIR**

- ◆ Châteaux de **Perdiguer** et de **Rouvignac**.
- ◆ Hameau de **Villenouvette**.
- ◆ **Buste de Jean Jaurès** devant la mairie.
- ◆ Île de **Tabarka**.

